****

**Bilan des activités 2019 de l’Idies**

L’Idies s’est donné pour vocation d’animer le débat social autour des conditions d’une information économique et sociale de qualité, nécessaire à la qualité de notre vie démocratique. Pour y parvenir, lors de sa création, l’Institut a choisi de concentrer son action autour de quatre chantiers :

* La place et le contenu des enseignements économiques et sociaux,
* Le traitement des questions économiques et sociales dans les médias,
* La qualité et le pluralisme des sources statistiques,
* La qualité de l’information à laquelle accèdent les parties prenantes à la vie des entreprises.

Pour avancer sur ces différents chantiers, l’Idies a développé son action en 2019 à travers différents axes :

* L’inscription au cœur des grands débats de l’année, et notamment celui qui porte sur les échanges commerciaux internationaux, et plus spécifiquement la qualité des débats autour des accords de libre-échange.
* Une large modernisation de sa communication, entre mise à jour et alimentation du site web de l’Idies ([www.idies.org](http://www.idies.org)), l’alimentation d’une page Facebook publique, et d’un compte Twitter.
* Un rôle renforcé de médiatisation des travaux d’institutions ou de chercheurs partenaires.
* L’animation et l’alimentation régulière du blog, « [La fabrique du chiffre](https://blogs.alternatives-economiques.fr/idies)», sur la plateforme de blogs d’Alternatives Economiques.
* L’organisation de rencontres annuelles à Lyon, dans le cadre des journées de l’économie, en novembre.
* La co-organisation d’une demi-journée d’échanges à l’université Paris Dauphine autour de la qualité de l’information économique en février.
* L’inscription dans le débat public à travers la co-organisation des Journées de l’économie Autrement organisées à Dijon fin novembre.

1. **Vie de l’association**

L’assemblée générale de l’Idies a eu lieu le 9 juillet 2019 sous la présidence de Daniel Lenoir. Deux membres du conseil d’administration devaient être renouvelés. Christophe Fourel et Marc Mousli ont été renouvelés à l’unanimité des adhérents présents et représentés. L’association a pris acte de la démission d’Aurore Lalucq suite à son élection au Parlement européen, et lui souhaite le meilleur dans cette aventure passionnante.

**Le CA rassemble aujourd’hui :** Jean-Marie Charon, Christophe Fourel (Association des lecteurs d’Alternatives Economiques), Gérard Grosse (APSES), Daniel Lenoir, Marc Mousli et Jean-Marc Vittori**.**

Philippe Frémeaux est délégué général de l'association, et Daniel Lenoir son président.

1. **Etat des lieux des adhésions en 2019**

Fin 2019, l’Idies comptait parmi ses membres 14 personnes physiques et 8 personnes morales. Par rapport à 2018, le nombre d’adhérents est stable pour les personnes physiques, et en légère baisse pour les personnes morales.

Jusqu’ici, le principal objectif de l’Idies était de maintenir un stock d’adhérents aux profils diversifiés, pour permettre à l’institut de renforcer son caractère pluraliste et de mieux répondre à l’ambition initiale qu’il s’est fixé : rassembler l’ensemble des acteurs susceptibles de partager ses objectifs. La structure des adhérents reflète en effet les quatre thématiques sur lesquels l’Institut souhaite intervenir : enseignement, médias, qualité des sources statistiques et pluralisme de la vie économique.

Cet objectif est toujours d’actualité, mais il n’est pas incompatible avec un élargissement de la base des adhérents-particuliers. Depuis le 15 octobre 2013 et la décision du conseil d’administration d’ouvrir plus largement la possibilité d’adhérer à l’Idies, le montant de l’adhésion a été fixé, pour les particuliers, à 75 euros, avec envoi d’un reçu fiscal pour permettre aux adhérents de bénéficier d’une réduction d’impôt correspondant à 66 % du montant versé. Nos cotisations peuvent en effet être considérées fiscalement comme un don à une association d’intérêt général, dans la mesure où elles ne donnent droit à aucune contrepartie.

Deux pages spécifiques ont été créées sur le site de l’Idies pour développer les adhésions :

* Pour les particuliers : <http://www.idies.org/index.php?post/Soutenez-nous>
* Pour les associations : <http://www.idies.org/adhesion>

1. **Animation du site Internet**

Le site [www.idies.org](http://www.idies.org) sert de vitrine aux débats relayés par l’Idies. Il est articulé autour des quatre problématiques sur lesquelles s’est positionnée l’association : enseignement, entreprise et pluralisme, qualité des sources, médias. La page d’accueil agrège les nouveaux contenus publiés sur le site et une lettre d’information électronique tient les adhérents informés des nouveautés mises en ligne sur le site. Il est également possible de s’abonner à cette lettre d’information sans être membre de l’association : fin 2019, 1944 personnes extérieures à l’association recevaient régulièrement par ce biais des nouvelles des activités de l’Idies, un chiffre en hausse continue depuis plusieurs années.

Le site héberge également, depuis mai 2008, les documents proposés par le Forum pour d’autres indicateurs de richesse (FAIR). FAIR s’est créé suite à la constitution de la commission Stiglitz pour la mesure des performances économiques et du progrès social. Cette initiative est portée par les réseaux de la société civile qui ont déjà travaillé sur la question des nouveaux indicateurs de progrès « au-delà du PIB », dans une vision renouvelée de la richesse ou du développement humain durable. Un travail de réflexion qui fait écho aux objectifs de l’Idies, notamment en ce qui concerne la qualité des sources et indicateurs statistiques. Cette collaboration a d’ailleurs donné lieu à la rédaction d’une note pour l’Idies par deux membres du réseau FAIR, intitulée « Le rapport Stiglitz et les écueils de l’expertise », publiée en mars 2011. En 2012, la page FAIR du site de l’Idies a été modifiée pour mieux répondre aux attentes des membres de cette association et donner une meilleure visibilité à leurs travaux. En 2015, les réflexions du FAIR ont permis de nourrir le rapport de l’Idies sur les nouveaux indicateurs de richesse.

Des statistiques sur la fréquentation du site sont disponibles depuis juillet 2009. En moyenne, on y recense 5000 visiteurs uniques par mois, 10 000 visites et 60 000 pages vues. Le nombre de visites et de visiteurs uniques est relativement stable, avec quelques variations saisonnières (baisse des connexions en été). Les hausses généralement enregistrées entre septembre et novembre correspondent à la communication réalisée autour de l’organisation des rencontres de l’Idies. D’autres pics de fréquentation peuvent être identifiés comme faisant écho à des débats d’actualité proches des sujets de préoccupation de l’Idies. C’est le cas, par exemple, du premier pic enregistré en septembre 2009 qui correspond sûrement aux débats autour de la publication du rapport de la commission Stiglitz, les pages FAIR du site accueillant de nombreuses contributions sur le sujet. Deux autres pics ont eu lieu au printemps 2010 et 2011, sans doute lié à la vive contestation des nouveaux programmes d’enseignement des sciences économiques et sociales en classe de seconde puis en classe de première. Ce débat a en effet été largement relayé dans la rubrique « enseignement » de l’Idies. Il a donné lieu à la publication de notes de travail spécifiques à ces périodes, et l’Idies a choisi de faire de ce sujet le thème de son rapport annuel 2014, en réponse au rapport de la commission Hautcoeur sur l’avenir des sciences économiques à l’université. La hausse du nombre de pages vues est quant à elle sans doute liée au volume qu’a pris peu à peu le site de l’Idies. Etant donné que le nombre de visiteurs uniques reste relativement stable, on peut également en conclure que les internautes qui se connectent sur le site de l’Idies naviguent de plus en plus d’une rubrique à l’autre. Ce qui irait dans le sens de la mission que s’est donné l’Idies : décloisonner les débats autour de l’information économique et sociale.

1. **Alimentation d’une page Facebook publique et d’un compte Twitter**

L’Idies est déjà présent sur Facebook depuis plusieurs années, via un groupe privé, qui compte 127 membres – chiffre en nette augmentation cette année. Il permet aux membres de ce groupe d’échanger informations et articles, et donc d’entretenir la communauté des adhérents et sympathisants de l’Idies.

Mais dans le but de partager le plus largement possible les travaux de l’Idies, une page Facebook publique a été lancée en fin d’année 2018. Elle permet de sortir du cercle de suiveurs assidus de l’Idies, et de toucher plus largement le grand public. Elle compte cependant seulement une soixantaine de followers, ce qui contraste avec la bonne dynamique du compte Twitter.

Un compte Twitter a en effet également été lancé fin 2018. Nous écrivions l’an dernier que Twitter constituait un réseau social pertinent pour l’Idies, parce qu’il permet de faire connaître l’institut aux « influenceurs » (journalistes, chercheurs, syndicalistes, personnel politique, militants, etc…). L’intuition était bonne, puisque le compte rassemble déjà plus de 300 followers.

1. **Organisation des douzièmes rencontres annuelles de l’Idies**

Pour la douzième année consécutive, l’Idies a organisé ses rencontres annuelles à Lyon,   
le 6 novembre 2019, dans le cadre des Journées de l’économie (Jéco). Au programme, deux tables rondes. La première, « Le débat démocratique sur le commerce international est-il à la hauteur des enjeux ? », a réuni Mathilde Dupré, co-directrice de l’Institut Veblen pour les réformes économiques, Jean-Marc Vittori, éditorialiste aux Echos, Marie Viennot, journaliste à France Culture et Mariano Fandos, secrétaire confédéral à la CFDT**.**

**Cette conférence a permis d’offrir un espace de dialogue de grande qualité entre des intervenants tous d’accord pour dire que le débat n’est pas à la hauteur des enjeux, mais pas tous pour les mêmes raisons. Cette table-ronde était animée par Julien Hallak, bon connaisseur du dossier puisqu’il y a consacré le rapport annuel de l’Idies (voir ci-dessous)**

La deuxième conférence, « Comment les responsables politiques fondent-ils leurs décisions en matière de commerce international ? »,   
offrait elle aussi un panel d’intervenants aux positions parfois assez éloignées, mais aux interventions pertinentes et complémentaires. Sous la houlette de Philippe Frémeaux, Cecilia Bellora, économiste au CEPII, Pierre Kohler, économiste à la Cnuced, Aurore Lalucq, députée européenne et Jacques Maire, député des Hauts-de-Seine et vice-président de la Commission des Affaires étrangères, ont échangé notamment autour de la qualité des études sur lesquelles se fondent les décisions des élus qui signent les accords.

1. **Publication du rapport annuel 2019**

En écho aux rencontres annuelles de l’Idies, notre rapport 2019 a été consacré à la qualité du débat démocratique sur le commerce international et les conditions à réunir pour l’améliorer. L'Idies a, à cette occasion, noué un partenariat avec l'Institut Veblen. C’est ainsi que Julien Hallak, chargé de mission à l’Institut, a rédigé le rapport.

Les récentes négociations internationales en matière de libre-échange représentent des énormes enjeux commerciaux, et la négociation des accords qui les encadrent sont un sujet qui impacte directement nos modes de vie, de consommation, de production et, au-delà, la survie même de l’humanité. C’est pourquoi ils devraient être au cœur de la délibération démocratique. C’est la raison qui nous a conduits à leur consacrer le rapport de cette année. Ce travail n’a pas pour objet central de débattre des coûts et avantages de l’échange international, ni des critiques dont font l’objet les accords commerciaux actuels ou encore des propositions de réformes qui circulent. Le but, conformément à la mission que s’est donnée l’Idies, est de s’interroger sur la qualité des éléments qui nourrissent aujourd’hui le débat démocratique sur cette question. Le rapport est téléchargeable depuis notre site [www.idies.org](http://www.idies.org)

1. **Animation de « La fabrique du chiffre », le blog de l’Idies**

Pour sa troisième année d’existence, notre blog, co-édité par Alternatives Economiques, a poursuivi son développement. Six articles ont été publiées, sur des sujets variés (précarité énergétique, dynamiques démographiques, inflation, niveau de vie et revenus…). Nous avons notamment eu l’honneur de publier une contribution de l’Insee, qui nous a consacré un billet exclusif pour détailler la méthodologie de la très importante Enquête sur les Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS).

Malgré le fait que le blog est récent, sa fréquentation est déjà très encourageante. En 2019, plus de 2 000 visiteurs uniques sont venus profiter de ces contenus assez peu médiatiques et exigeants, mais importants pour la qualité du débat statistique.

Pour rappel, sollicité par Alternatives Economiques, l’Idies a ouvert un blog sur leur nouvelle plateforme. Son nom : « **La fabrique du chiffre ».** Ce blog est un espace pédagogique où l’internaute peut comprendre comment les données sont fabriquées, ce qu’elles veulent dire, quelles sont leurs limites et comment améliorer la qualité des statistiques. Co-édité par l'Idies et Alternatives Economiques, il est désormais alimenté avec des articles publiés sur chacun de ces sites respectifs. Le blog, en accès libre, permet de donner davantage de visibilité aux travaux de l’Idies, et a également pour but de constituer une porte d’entrée vers l’Idies et ses aux grands chantiers (éducation, médias, entreprises).

Le blog est structuré autour de trois grandes rubriques :

**1/ Définition :** cette rubrique présente les statistiques de façon simple (ex : [Comment le seuil de pauvreté est-il calculé ?](https://blogs.alternatives-economiques.fr/idies/2017/10/20/comment-le-seuil-de-pauvrete-est-il-calcule)).

**2/ Les indicateurs**: Cette rubrique, complémentaire de la rubrique « définition », permet de décrypter l’intérêt des différentes statistiques, mais aussi d’en pointer ses limites (ex : [Ce que cachent les moyennes](https://blogs.alternatives-economiques.fr/idies/2017/10/20/ce-que-cachent-les-moyennes)).

**3/ Désintox data :** cette rubrique a pour vocation de décortiquer un chiffre utilisé dans les médias afin d'en faire une lecture critique (ex : [Non, un jeune sur quatre n'est pas au chômage](https://blogs.alternatives-economiques.fr/idies/2017/10/20/non-un-jeune-sur-quatre-n-est-pas-au-chomage)).

D’autres rubriques sont à l’étude, telles qu’une rubrique plus épistémologique, qui rassemblerait des contributions de chercheurs portant sur la place donnée aux chiffres dans nos sociétés modernes, et ses implications.

A terme, il pourrait être envisagé de publier une version imprimée de ce blog, sous la forme d'un livre collectif, si la qualité des contributions permet de l'envisager.

L'animation du blog est réalisée conjointement ou déléguée à la rédaction d'Alternatives Economiques lorsque l'Idies n'a pas les moyens d'y contribuer. Alternatives Economiques prend également en charge la médiation des commentaires et la maintenance du blog. Ce blog va donc remplir une mission d’éducation populaire. Il n’est pas générateur de revenu direct pour la coopérative Alternatives Economiques. Dans ce contexte, il nous a semblé légitime de lui apporter notre soutien.

1. **Inscription dans le débat public et partenariats**

Retraites, réforme du bac, crise de Presstalis, …l’actualité confirme que les préoccupations de l’Idies sont au cœur du débat public. Et que sa mission, consistant à faire vivre le débat sur ses quatre chantiers principaux de préoccupation, est toujours importante. C’est donc logiquement que l’Idies s’est montré présent dans plusieurs événements publics cette année encore. Philippe Frémeaux a par exemple animé plusieurs conférences et débats au nom de l’Idies (et de l’institut Veblen), comme lors des Journées de l’économie autrement (JEA) qui se sont tenues les 29 et 30 novembre 2019 à Dijon. L’Idies remercie notamment la fondation Crédit coop, qui apporté son soutien pour que nous puissions nous y investir largement. La présence de l’Idies aux JEA est une évidence, notamment sur l’axe « démocratiser l’entreprise », qui est l’un des quatre piliers de l’association.

Plus directement encore, l’Idies a co-organisé le 5 février, en partenariat avec l’Institut Pratique du Journalisme (IPJ) et l’Institut Veblen une après-midi de conférences sur le thème : Information économique : pourquoi, comment, pour qui ? Résonnant directement avec notre rapport annuel 2018 consacré à la qualité de l’information économique, il a permis de poursuivre les débats avec des intervenants de plusieurs médias d’envergure, face à un public jeune et nombreux.

1. **Perspectives**

En 2020, l’Idies prévoit d’organiser une treizième édition de ses rencontres annuelles, a priori toujours en partenariat avec les Journées de l’économie. Les sujets abordés durant ces rencontres demeurent à définir. Nous poursuivrons également la montée en puissance du blog « La fabrique du chiffre », de quoi dynamiser également le site de l’Idies, et de contribuer ainsi à faire vivre le débat statistique. L’Idies sera par ailleurs vigilant sur ses autres sujets qui seront au cœur de l’actualité cette année, entre poursuite de la réforme du Bac, qualité des statistiques concernant l’avenir des retraites, difficultés de Presstalis, ou encore développement inquiétant des *fake news*.

*Fait à Paris, le 21 février 2020.*

Vincent Grimault

Chargé de mission